



Vous êtes ici : [Qui sommes-nous](#) [?](#) [Huit départements et un secrétariat](#) [Organisation général](#) [Département](#) [Établissements](#)

Département Établissements

Principale mission : évaluation des établissements, universités et écoles, relevant de l'enseignement supérieur français

Directeur du département par intérim : Pierre Glaudes
Chef de département : Florian Marquis

Missions

- Organisation et mise en œuvre de l'évaluation des établissements du supérieur relevant du périmètre du Hcéres ;
- Organisation et traitement des données nécessaires à, ou produites par, l'évaluation en lien avec les autres départements ;
- Mesure de l'implication des organismes dans les sites universitaires, en collaboration avec le département d'évaluation des organismes et celui de la recherche.

Le département Établissements travaille en étroite articulation avec le département Recherche, le département Formation et le département Organismes, ainsi qu'avec l'Observatoire des sciences et techniques, dans le cadre de l'intégration des travaux du Hcéres (évaluation intégrée).

[➤ Accédez aux rapports d'évaluation des établissements](#)

250

établissements (dont 75 universités et grands établissements, 39 écoles d'ingénieurs) évalués tous les 5 ans.

50

rapports d'évaluation produits tous les 5 ans.

Contact

Département Établissements
19 rue Poissonnière
75002 Paris

Courriel